

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

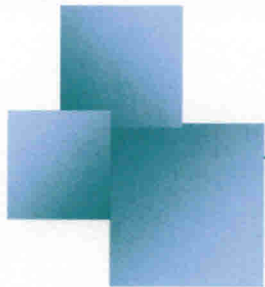
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 01538
Numéro SIREN : 799 073 127
Nom ou dénomination : A&B INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2022 sous le numéro de dépôt A2022/002122



A&B INVEST

SARL au capital de 16.280 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SARL A & B INVEST

**SARL au capital de 16.280 euros
Siège social : 19 rue Saint Blaise
74230 THONES
RCS ANNECY 799 073 127**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA
TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SARL EN SOCIETE PAR ACTIONS
SIMPLIFIEE**

SAS AUDIT PMA

***Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM***

50 rue du Bon Lait – 01750 SAINT-LAURENT S/S

SAS AUDIT PMA
Société de Commissaires aux Comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de LYON-RIOM

SARL A & B INVEST

Siège social : 19 rue Saint Blaise – 74230 THONES
Capital social : 16.280 euros

Rapport du Commissaire à la transformation de la SARL A & B INVEST en Société par Actions Simplifiée.

Aux associés,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée par décision unanime des associés en date du 20 janvier 2022, en application des dispositions des articles L223-43 et L224-3 du Code de Commerce, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la situation de votre société, la valeur des biens composant l'actif social, les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Ces diligences requièrent la mise en œuvre de travaux destinés à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a aussi consisté à s'assurer que des éventuels faits ne sont pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation.

Appréciation de la valeur des biens composant l'actif social et les avantages particuliers

Sur la base du dernier bilan établi au 30 septembre 2021, des chiffres récents qui nous ont été communiqués et des indications de la direction, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il ne nous a pas été signalé d'avantage particulier, ni d'évènement particulier de la part de responsable de l'entreprise pouvant remettre en cause cette valorisation.

Continuité d'exploitation

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à Saint-Laurent S/S
Le 16 février 2022



Le Commissaire à la transformation
AUDIT PMA

Représentée par
Emmanuel MEUNIER